

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
<b>Dossier déposé complet le 26 Janvier 2024</b> <b>Affiché en mairie le 26 Janvier 2024</b>	<b>N° PC 068 376 22 J 0034 M01</b>
<b>Par :</b> BATIGE représentée par Monsieur BENNATAN Michaël <b>Demeurant à :</b> 80 rue de la Gare 68870 BARTENHEIM <b>Pour :</b> Répartition des 6 logements dans 2 bâtiments comprenant 3 maisons accolées chacun Modification des façades Augmentation de la surface de plancher <b>Sur un terrain sis à :</b> 37 rue d'Illzach Cadastré : 41 0066	Surface de plancher créée : 618,00 m <sup>2</sup>  Logement(s) créé(s) : 6  <b>Destinations :</b> Habitation
DESCRIPTION DU DOSSIER D'ORIGINE	
<b>N° Dossier :</b> PC 068 376 22 J 0034 <b>Déposé le :</b> 14/11/2022 <b>Décidé le :</b> 07/02/2023	

**Le Maire :**

Vu la demande de permis de construire modificatif n° PC 068 376 22 J 0034 M01 susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Wittenheim approuvé le 15/01/2007, modifié le 09/02/2009, révisé par procédure simplifiée approuvée le 29/06/2009, révisé le 30/06/2014, mis en compatibilité le 05/04/2019, mis en compatibilité le 02/03/2020, mis en compatibilité le 23/11/2020, modifié le 31/05/2021,

Vu le permis de construire initial n° PC 068 376 22 J 0034 délivré le 07/02/2023,

Vu la/les modification(s) apportée(s) au permis de construire initial :

- Répartition des 6 logements dans 2 bâtiments comprenant 3 maisons accolées chacun,
- Modification des façades,
- Augmentation de la surface de plancher,

Vu le projet situé en zone UC du Plan Local d'Urbanisme,

**ARRÊTE**

Article 1 : L'autorisation faisant l'objet de la demande susvisée est **accordée**.

Article 2 : Les prescriptions contenues dans le permis de construire initial sont maintenues.

Fait à WITTENHEIM  
Le 12 MARS 2024

Antoine HOMÉ  
Maire de Wittenheim